

CCR POUR LES EAUX OCCIDENTALES SEPTENTRIONALES  
Groupe de discussion sur les Mesures Techniques de Conservation

2/11/2006

Le Président, Jason Whooley, a ouvert la réunion en remerciant les membres de s'être déplacés. Il a informé la réunion que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales doit présenter ses premiers commentaires concernant le non papier de la Commissions sur les mesures techniques de conservation avant la fin de novembre 2006. Compte tenu de cette situation, il a proposé qu'en raison du manque de temps les points suivants soient réunis pour une discussion générale:

- Discussion générale sur le Non-papier de la Commission sur les MTC
- Programmation de la réponse
- Présentation de la réponse

La parole a été donnée aux participants afin qu'ils expriment leurs commentaires.

Les membres ont indiqué que le temps était limité temps pour débattre de cette question extrêmement importante, ils étaient mécontents de constater que le non papier n'est disponible qu'en anglais. Dans l'ensemble, il a été estimé que si une opinion doit être donnée avant la fin novembre, elle sera d'ordre très général et ne pourra pas porter sur le détail du rapport attendu que les membres français et espagnols rencontrent des difficultés de compréhension face à ces détails.

Certains membres ont suggéré que les états membres ne donneront pas de réponse réelle à cette proposition avant la seconde moitié de 2007 et ont demandé pourquoi les CCR ont reçu un délai aussi court pour répondre à cette question.

Il a été noté que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales a produit un document sur la simplification et particulièrement sur le fait d'avoir le bon type d'évaluations pour mettre en place des mesures techniques, il a été proposé que toute soumission présentée contienne un préambule faisant référence à ce document et à la procédure suggérée.

Il a également été recommandé de proposer à la Commission un séminaire ou une conférence afin que les pêcheurs et les scientifiques experts en matière de technologie des engins de pêche puissent se réunir à ce sujet.

Les points soulevés ci-dessus ont reçu le soutien général de l'assemblée, cependant, il a été suggéré que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales fasse preuve de discernement en ce qui concerne le point relatif à la simplification car il est important de faire en sorte que ces règlements soient simplifiés pour les personnes concernées, c.-à-d. les pêcheurs et non la Commission

Certains membres ont avancé que le seul moyen de simplifier ces règlements serait de produire un document d'ordre général sur la manière de rédiger les mesures techniques de conservation et qu'ensuite un document soit produit pour chaque engin de pêche, qui inclurait toutes les restrictions pour cet engin en particulier, afin que le pêcheur utilisant ce type d'engin ou l'inspecteur contrôlant l'engin connaisse immédiatement les points à respecter. Cette idée a reçu un soutien important et bien

qu'il soit nécessaire de mettre les MTC en oeuvre à un niveau décentralisé, il n'a pas été convenu quel serait ce niveau, c.-à-d., engin par engin, pêcherie par pêcherie ou région par région. Un délégué espagnol a informé la réunion que les Galiciens aident les pêcheurs en leur offrant des informations basées sur le type d'engin utilisé et que cette pratique pourrait être présentée au CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales en modèle.

En ce qui concerne la programmation de la réponse, l'avis général était que même si les états membres ne se sont pas encore mis au travail et si les documents ne sont pas disponibles, il est important que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales commence le travail de préparation dès maintenant pour influencer les futures propositions de la Commission et être proactif plutôt que réactif.

Certains membres ont estimé inacceptable que la Commission n'ait pas encore évalué les mesures actuelles. Il a également été avancé que toute nouvelle mesure doit être correctement évaluée avant sa mise en application.

Il a été suggéré qu'il est important que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales s'assure que les propositions présentées sur les MTC n'annulent pas le travail effectué dans d'autres domaines tels que les objectifs de gestion à long terme ou tout futur travail éventuel sur les rejets. Il est important que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales s'assure que nos propositions pour toutes ces politiques se complètent plutôt qu'elles se contredisent.

Il a été compris que de nombreuses personnes au sein de la Commission pensent que les MTC sont régulièrement contournées et en conséquence ne les soutiennent pas. Le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales doit réellement résoudre cette situation et aider à réinventer les MTC. Il a également été convenu que les MTC sont très importantes pour l'industrie qui souhaite démontrer à la Commission qu'elles peuvent jouer un rôle très important.

#### Conclusions:

Le Président a estimé que bon nombre des contributions s'avéraient très utiles et que même si la réunion n'avait pas eu la possibilité d'examiner les questionnaires, il a indiqué qu'un des points présentés les plus importants était que la participation des parties prenantes au développement et à l'évaluation des mesures techniques de conservation doit s'améliorer. Il a convenu qu'une nouvelle approche est nécessaire et que la simplification détient la clé. Il a cité les actions suivantes qui pourraient être prises suite à cette réunion:

Le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales doit rédiger une courte soumission pour la Commission avant fin novembre qui détaille les points suivants:

- Le soutien à cette révision, mais le besoin de s'assurer de la simplification de ces règlements à l'avantage des pêcheurs
- La déception du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales en ce qui concerne le retard de traduction de ces documents dans des langues autres que l'anglais
- La proposition d'un atelier qui réunisse les pêcheurs et les scientifiques afin de débattre en détail des mesures techniques; la façon de les évaluer et de les mettre en oeuvre

- La recommandation que cet atelier soit organisé par un comité directeur qui inclut au moins un membre du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales de chaque état membre et qui soit basé sur les principes du comité directeur du symposium sur le cabillaud.

Il a été convenu que cette soumission soit préparée et présentée au comité exécutif pour être discutée le 22 novembre. Il a également été convenu que sur la base des résultats du comité exécutif, le secrétariat lancerait un appel aux membres du comité MTC proposé.

Le Président a remercié les interprètes et mes membres d'avoir participé à la réunion.